SwissLife

La conduite d'urgence

L'urgence médicale ne justifie pas de mettre votre vie – ni celle des autres – en danger sur la route.



Le cadre légal

Véhicules SMUR/SAMU

(gyrophare bleu + 2 tons) : **prioritaires**, autorisés à dépasser certaines règles du code de la route.

Ambulances privées ou associations

(gyrophare bleu + 3 tons) : bénéficient de facilités de passage mais **ne sont pas prioritaires** aux intersections.

Attention, sans gyrophare, le code de la route s'applique intégralement.

Prévenir les risques

Se former à la conduite sécurisée (freinage, évitement, trajectoire).

Garder une marge de sécurité, **anticiper les dangers.**

Ne jamais privilégier la vitesse **si la mission n'est pas vitale.**

En situation d'urgence comme en temps normal, mieux vaut arriver en vie.

CODES ROUSSEAU MOBILITÉ

Ensemble, soyons acteurs de notre sécurité sur la route.

#GardonsLeContrôle